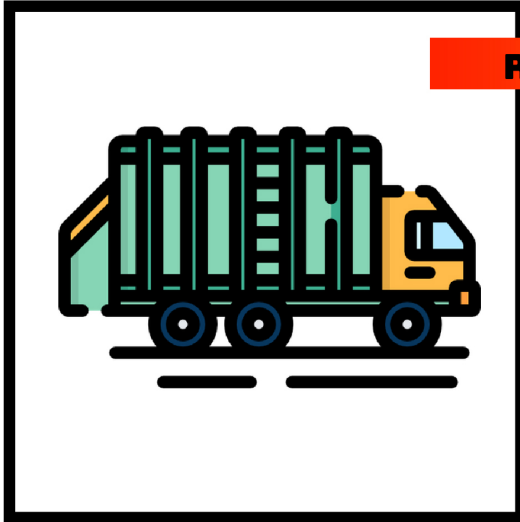


NEWSLETTER D'ARNAC-LA-POSTE

> NUMÉRO 4 - 09/09/2020



RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Sur décision de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche organisatrice de la collecte des ordures ménagères, nous vous informons que la collecte aura lieu non plus les lundis mais **tous les vendredis** à compter de la semaine 37, soit du **vendredi 11 septembre 2020**.

De plus, les conteneurs individuels qui ont été attribués à chaque foyer devront être utilisés dès maintenant (les conteneurs collectifs actuels très anciens et souvent en mauvais état seront progressivement retirés). En conséquence, il est demandé à chaque foyer de sortir la poubelle individuelle pleine la veille ou le jour de la collecte. Les quelques foyers qui ne disposent pas encore de conteneur individuel sont priés de les retirer à la mairie.

Remarques :

- Les camions de collectes des ordures ménagères ne peuvent pas circuler sur certains secteurs de routes communales, ni faire demi-tour. Donc, prière de **déposer vos conteneurs sur les axes routiers où se trouvaient les poubelles collectives**.
- En dehors des jours de collecte, les conteneurs individuels **ne doivent pas rester sur la voie publique**.
- Le mode de calcul de la redevance reste le même (soit en fonction de la composition du foyer).

ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

Les collectivités ne peuvent plus, depuis le 1er janvier 2020, utiliser de **pesticides** pour l'entretien des voiries, des talus, des espaces verts, forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé. Se pose donc le **problème de l'entretien de notre cimetière** qui est un lieu ouvert au public. Nous avons essayé de procéder au désherbage par l'usage d'acide acétique (vinaigre blanc), qui hélas ne fonctionne que lorsque la température extérieure est supérieure à 25-30°C. Nous avons combiné ce produit avec le passage du rotofil mais une nouvelle problématique est apparue: l'envoi des cailloux des allées sur les tombes.

Il nous faut donc réfléchir à d'autres solutions, comme par exemple **l'engazonnement des allées** avec une autre problématique à résoudre : le changement d'habitude des usagers qui devront ne plus mettre de pots de fleurs devant les tombes. (Pour info, cela est interdit mais a toujours été toléré).

Si nous optons pour une transformation de notre cimetière en cimetière paysager, cela va prendre du temps. Des essais vont être menés prochainement. **Nous demandons à nos concitoyens d'être tolérants et patients**. Sachez que nous ferons tout ce que nous pourrons pour que le cimetière soit des plus présentables pour la Toussaint.





URBANISME

Informations relatives aux matériaux et couleurs à employer lors de la construction ou la rénovation d'une habitation :

Les matériaux et couleurs des différentes parties d'une habitation (façades, toiture, menuiseries extérieures) doivent correspondre aux critères architecturaux imposés par le nuancier régional. **C'est ainsi que la couleur « blanc pur » est strictement interdite pour les façades et les menuiseries extérieures dans le périmètre de protection de l'église.** Renseignez-vous à la mairie avant le dépôt de la demande de permis de construire ou de déclaration de travaux nécessaires préalablement à toute opération.

CULTURE ET LOISIRS

Vendredi 18 septembre à 19h, salle des Fêtes: « Petits arrangements sous l'édredon », conte organisé par le réseau lecture Haut Limousin en Marche.
Renseignements au 05 55 60 60 28.

Samedi 19 et dimanche 20 septembre: Journées européennes du Patrimoine à Arnac La Poste: Opération grand étalage des collections Art nOmad à La Salesse, ballade au temps jadis (circuit de découverte du patrimoine du bourg) , à la découverte de l'église fortifiée d' Arnac La Poste: son architecture, son histoire (visite guidée et commentée de l'église).
Manifestations gratuites et ouvertes à tous.
Renseignements et inscriptions à la mairie au 05 55 76 81 30.

Remarque : Le loto du 26 septembre organisé par la FNACA est annulé compte-tenu des mesures sanitaires en vigueur dues à l'épidémie de COVID-19.



Mairie d'Arnac-La-Poste - 2 place du Champ de Foire
05 55 76 81 30 - mairiarnaclaposte2@wanadoo - <http://mairie-arnaclaposte.com/>

